

1 - Engagement de l'IRTS Normandie-Caen

L'IRTS Normandie-Caen s'engage pleinement à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion sociale à travers ses activités de mobilité internationale. Son objectif est de garantir un accès universel à la mobilité européenne, en veillant à ce que chaque apprenant et chaque membre du personnel, quelle que soit sa situation personnelle, puisse bénéficier du programme Erasmus+.

2 - Publics cibles et critères d'Inclusion

Conformément au guide du programme Erasmus+¹, l'IRTS Normandie-Caen porte une attention particulière aux participants dits « ayant moins d'opportunités ». Les critères appliqués pour l'attribution des bourses et l'accompagnement spécifique incluent :

- Situations de Handicap² : Apprenants ou personnels présentant des troubles moteurs, sensoriels, cognitifs ou psychiques.
- Obstacles Socio-économiques : Participants issus de milieux modestes, bénéficiaires de minimas sociaux, ou faisant face à des difficultés financières freinant le départ.
- Obstacles Géographiques : Personnes issues de zones rurales isolées ou de zones urbaines sensibles (QPV).
- Disparités liées à l'Éducation : Adultes en reconversion, personnes en situation d'illettrisme ou ayant rencontré des difficultés majeures dans leur parcours scolaire initial.
- Obstacles Culturels : Personnes issues de l'immigration ou de minorités, rencontrant des défis liés à l'adaptation linguistique ou culturelle.

3 - Mesures d'accompagnement et soutien Financier

Pour lever les freins au départ, l'IRTS Normandie-Caen met en place les dispositifs suivants :

- Complément Financier « Inclusion » : Octroi automatique d'un forfait supplémentaire mensuel pour les participants répondant aux critères d'inclusion.
- Prise en charge des frais réels : Pour les situations de handicap lourd, possibilité de solliciter un financement couvrant jusqu'à 100 % des coûts réels nécessaires à la mobilité (accompagnateurs, soins spécifiques, transport adapté).
- Accompagnement Personnalisé : Désignation d'un référent mobilité dédié pour aider au montage administratif et à la préparation psychologique au départ.

4 - Processus de sélection Transparent

Le processus de sélection pour les mobilités Erasmus+ au sein de l'IRTS Normandie-Caen repose sur des principes de transparence, de mérite au regard du projet professionnel et d'équité.


5 - Accessibilité et communication

L'IRTS Normandie-Caen s'engage à :

- Rendre l'information sur Erasmus+ accessible à tous.
- Sensibiliser ses partenaires européens pour garantir que les structures d'accueil soient équipées pour recevoir nos participants en situation de vulnérabilité.

Fait à Hérouville Saint-Clair, Le 7 avril 2026

Claire Bureau,
Directrice générale



¹ Guide Inclusion et diversité Erasmus+ 2025 : <https://agence.erasmusplus.fr/wp-content/uploads/2025/03/Guide-inclusion-fevrier-2025.pdf>

² Référent Handicap IRTS Normandie-Caen : <https://www.irtsnormandiecaen.fr/irts/accessibilite-personnes-handicapees/>